

## Objectifs du directeur année scolaire (AS) 20/21

Objectifs			
	Données de base	AS 20/21 Cible	AS 20/21 Actuellement
<b>Objectif 1</b> : Développer et mettre en œuvre un plan pour améliorer considérablement les résultats des élèves qui apprennent l'anglais en augmentant la capacité du district à répondre aux besoins des apprenants en anglais.			
<b>Objectif provisoire 1.1 DÉVELOPPEMENT des connaissances via ACCESS</b> : Développer la maîtrise de l'anglais, conformément au pourcentage de croissance moyen des élèves (SGPA) de l'examen ACCESS destiné à évaluer le niveau d'anglais des élèves (ELL).	47 (AS 20)	50	À déterminer
<b>Objectif provisoire 1.2 Progresser</b> : Développer la maîtrise de l'anglais, mesurés par le pourcentage de progression annuel des élèves conformément à l'examen ACCESS destiné à évaluer le niveau d'anglais des élèves (ELL).	44 % (AS 20)	46 % (+ 2 %)	À déterminer
<b>Objectif provisoire 1.3 Apprenants en anglais avec besoin particuliers (SWD)</b> : Développer la maîtrise de la langue des élèves apprenants en anglais et ont un disposant d'un PEI, conformément au pourcentage de croissance moyen des élèves (SGPA) de l'examen ACCESS destiné à évaluer le niveau d'anglais des élèves (ELL).	39 (AS 20)	50	À déterminer
<b>Objectif provisoire 1.4 Maîtrise de l'anglais</b> : Augmenter la proportion d'élèves apprenants en anglais qui maîtrise la langue, conformément au pourcentage d'élèves répondant aux critères d'affectation de l'État.	16% (AS 20)	17% (+ +1%)	À déterminer
<b>Stratégies pour l'objectif n°1</b>			
<b>Stratégie 1.1 Programme bilingue</b> : Augmenter les places disponibles dans les programmes bilingues.	2 005 (AS 20)	2 105	2 157 (AS 21)
<b>Stratégie 1.2 Diversité linguistique</b> : Augmenter la diversité linguistique au sein du personnel, mesurée par le pourcentage des langues des BPS où l'indice de parité enseignant-élève est de 2 : 3 (0,67) ou plus. L'indice de parité enseignant-élève est le rapport enseignants-élèves pour chaque langue, avec un objectif de 2 : 3 à l'échelle du district (par exemple, pour 3 % d'élèves qui parlent une langue donnée, 2 % d'éducateurs en milieu scolaire doivent également parler couramment cette langue).	7/9 langues	8/9 langues	7/9 langues
<b>Stratégie 1.3 Services d'interprétation</b> : Améliorer l'accès de tous les membres de la communauté à la prise de décision et à l'élaboration des politiques du district scolaire, comme mesuré par le pourcentage de réunions du comité scolaire proposant une interprétation dans au moins trois langues officielles des BPS.		100 % 11/2020 et ultérieurement	À déterminer
<b>Objectif 2</b> : Élaborer et mettre en œuvre un plan pour améliorer considérablement les résultats des élèves handicapés en augmentant la capacité du district à répondre aux besoins des élèves en difficulté			
<b>Objectif provisoire 2.1 Disproportion</b> : Réduire la disproportionnalité des élèves noirs de sexe masculin souffrant de troubles émotionnels ; séparer sensiblement les classes et les élèves latino souffrant de troubles de la communication, conformément à la diminution du ratio de risque.	Élèves noirs : 3,7 (AS 20) Élèves Latinos : 1,5 (AS 20)	Noirs : 3,6 Latinos : 1,4	À déterminer
<b>Objectif provisoire 2.2 Progression des compétences en lecture</b> : Augmenter le pourcentage d'élèves handicapés niveau CE1 qui atteignent ou dépassent les attentes scolaires lors de l'évaluation de la maîtrise de la lecture (NWEA MAP) en fin d'année.	36 % (AS 21 GARÇONS)	38 % (+ 2 %)	À déterminer
<b>Objectif provisoire 2.3 Amélioration des compétences des élèves</b> : Développer les compétences des élèves en anglais (ELA) et en mathématiques, conformément au pourcentage de croissance moyen des élèves du Système d'évaluation globale du Massachusetts (MCAS) pour les élèves handicapés du CE2 à la 4ème. (Remarque : évaluation MCAS non effectuées dans les classes du CE2 à la 4ème en 2020)	ELA 44,1 (AS 19) Maths 44,0 (AS 19)	50	À déterminer
<b>Stratégies pour l'objectif n°2</b>			
<b>Stratégie 2.1 Réduire les distinctions</b> : Diminuer le pourcentage d'étudiants handicapés bénéficiant de programmes sensiblement distincts	30,8 % (AS 20)	30,7 % (-0,3)	30,9 % (AS 21)
<b>Stratégie 2.2 Inclusion</b> : Augmenter le pourcentage d'élèves handicapés de la maternelle à la Terminale en encourageant leur inclusion totale ou partielle.	61,9% (AS 20)	62,4% (+0,5)	62,4% (AS 21)
<b>Stratégie 2.3 Formation psychologue et éducateurs spécialisés (COSE)</b> : Collaborer avec les services de santé comportementale pour former les psychologues scolaires et les coordonnateurs de l'éducation spécialisée sur le processus d'identification et de référence approprié, tel que mesuré par une évaluation de la compréhension des concepts donnée après chaque formation.	s/o	s/o (nouvelle mesure)	À déterminer

<b>Objectif n° 3 BUREAU CENTRAL</b> : Réorganiser la structure et la fonction du bureau central des BPS pour améliorer considérablement sa capacité à combler les lacunes en matière d'opportunités et de résultats dans toutes les écoles du district			
<b>Objectif provisoire 3.1 Perception des éducateurs</b> : Améliorer la perception qu'ont les éducateurs du service, de l'efficacité et de la responsabilité du bureau central en ce qui concerne les résultats mesurés par les notes moyennes obtenues sur certaines échelles (groupe d'éléments connexes) de l'enquête sur le climat de travail des enseignants.	Non effectué pour l'AS 19-20	s/o (nouvelle mesure)	À déterminer
<b>Objectif provisoire 3.2 Perception du chef d'établissement</b> : Améliorer la perception qu'ont les chefs d'établissement du service, de l'efficacité et de la responsabilité du bureau central en ce qui concerne les résultats mesurés par les notes moyennes obtenues sur certaines échelles (groupe d'éléments connexes) de l'enquête sur le climat de travail des enseignants.	Non effectué pour l'AS 19-20	s/o (nouvelle mesure)	À déterminer
<b>Objectif provisoire 3.3 Perception du bureau central</b> : Améliorer la culture organisationnelle dans tout le bureau central, mesurée par les scores moyens sur les éléments du sondage Gallup.	Non effectué pour l'AS 19-20	s/o (nouvelle mesure)	À déterminer
<b>Stratégies pour l'objectif n°3</b>			
<b>Stratégie 3.1 Organigramme</b> : Élaborer un organigramme qui articule clairement les lignes hiérarchiques et assure une direction et une gestion efficaces de tous les domaines de responsabilité.	Voir le tableau ci-joint de l'AS 20	s/o	Graphique AS 21
<b>Stratégie 3.2 Diversité du bureau central</b> : Accroître la diversité raciale du bureau central pour qu'elle corresponde à la représentation des élèves que nous accueillons, en augmentant l'indice de parité personnel-élèves du bureau central.	0,70	0,75 (+ 0,05)	À déterminer
<b>Stratégie 3.3 Voix des chefs d'établissement</b> : Accroître les possibilités pour les chefs d'établissement de faire entendre leur voix et de participer à la prise de décisions politiques au niveau du système, comme le montrent leur participation aux groupes de travail officiels du district et la formation d'un cabinet de chefs d'établissement qui se réunit régulièrement pour partager l'élaboration des politiques du district.	s/o	Deux fois par mois	À déterminer
<b>Objectif n°4 : RÉPONSE À LA PANDÉMIE</b> Veillez à la santé des élèves, au bien-être socio-émotionnel et aux progrès scolaires pendant la pandémie de COVID-19 en assurant la préparation opérationnelle, la qualité académique et la sécurité de l'apprentissage en personne et à distance.			
<b>Objectif provisoire 4.1 Activités en ligne</b> Faciliter un accès cohérent à l'apprentissage à distance, en mesurant le taux moyen d'activité quotidienne en ligne qui indique le pourcentage d'élèves, au cours d'une journée scolaire typique, ayant utilisé leur e-mail BPS pour se connecter aux outils d'apprentissage en ligne.	51% (Fermeture printemps 2020*)	85%	À déterminer
<b>Objectif provisoire 4.2 Présence des élèves</b> Assurer une forte présence quotidienne de manière générale, pour l'apprentissage à distance ou en personne.	83% (Fermeture printemps 2020*)	92%	À déterminer
<b>Objectif provisoire 4.3 Plans d'intervention des élèves</b> : Élaborer et surveiller des plans de réussite pour tous les élèves identifiés comme nécessitant une intervention de groupe ciblée (niveau 2) ou une intervention individualisée intensive (niveau 3), mesuré par le pourcentage d'élèves faisant l'objet d'un plan de réussite.	31% (Fermeture printemps 2020*)	33%	À déterminer
<b>Stratégies pour l'objectif n°4</b>			
<b>Stratégie 4.1 Technologies</b> : Assurez-vous que tous les élèves du CE2 à la Terminale ont accès à des ordinateurs personnels afin que chaque élève puisse accéder aux ressources d'apprentissage à distance, mesuré par la proportion d'élèves possédant un Chromebook BPS ou ayant choisi de ne pas recevoir un appareil BPS.	67%	100%	À déterminer
<b>Stratégie 4.2 Tables rondes sur l'équité</b> : Inciter les familles et la communauté à comprendre les besoins et à participer à la prise de décision partagée par le biais de tables rondes sur l'équité.	19 (Mars-juillet 2020)	Deux fois par mois	À déterminer
<b>Stratégie 4.3 Réponse opérationnelle</b> : Fournir un accès suffisant aux dispositions essentielles de santé et de sécurité (par ex., fenêtres ouvrantes, purificateurs d'air, désinfectant pour les mains et équipement de protection individuelle (EPI)).	s/o	s/o (nouvelle mesure)	À déterminer

\*Les mesures prises pendant la période de fermeture des écoles du printemps 2020 reflètent les politiques et les outils de suivi des progrès disponibles à ce moment-là.

#### Considérations relatives à l'évaluation sommative

Le conseil doit déterminer la signification des résultats sommatifs issus des données ci-dessus, si elles sont pondérées ou non et quel sera le seuil de satisfaisant. Quelques exemples :	Objectif - 60 % (2/3) ; Stratégies - 40 % (3/4) ou Objectif - 50 % (2/3) ; Stratégies - 50 % (3/4)	0-4 Pas satisfaisant 5-6 Satisfaisant ou	0-2 Pas satisfaisant 3-4 Partiellement satisfaisant 5 Satisfaisant 6 Remarquable
--	--	--	---